

Commission des champs de bataille nationaux

Rapport sur les dépenses annuelles de voyages, d'accueil et de conférences

Comme l'exige la *Directive sur les dépenses de voyages, d'accueil, de conférences et d'événements* du Conseil du Trésor, le présent rapport fournit de l'information sur les dépenses annuelles totales de voyages, d'accueil et de conférences de la Commission des champs de bataille nationaux pour l'exercice se terminant le 31 mars 2014. Il donne également une explication des écarts par rapport à l'exercice précédent dans chacune de ces catégories.

Ces données sont mises à jour chaque année et ne comportent aucun renseignement non divulgué en vertu de la *Loi sur l'accès à l'information* ou de la *Loi sur la protection des renseignements personnels*.

Les dépenses de voyages, d'accueil et de conférences engagées par les ministères et les organismes fédéraux sont liées à des activités à l'appui du mandat du ministère ou de l'organisme et des priorités gouvernementales.

En particulier, dans le cas de la Commission des champs de bataille nationaux, vous pouvez trouver le mandat et la description des activités de programme dans le *Rapport ministériel sur le rendement* de la Commission au lien suivant : <http://www.ccbn-nbc.gc.ca/fr/a-notre-sujet/rapports-politiques/>.

Dépenses annuelles de voyages, d'accueil et de conférences de la Commission des champs de bataille nationaux (en milliers de dollars)

Catégorie de dépenses	Dépenses pour l'exercice se terminant le 31 mars 2014 (000\$)	Dépenses pour l'exercice précédent se terminant le 31 mars 2013 (000\$)	Écart (000\$)
Voyages - Fonctionnaires	22 \$	10 \$	12 \$
Voyages - Non-fonctionnaires	1 \$	2 \$	-1 \$
Total des dépenses de voyage	23 \$	12 \$	11 \$
Accueil	3 \$	3 \$	0 \$
Frais de participation aux conférences	3 \$	3 \$	0 \$
Total	29 \$	18 \$	11 \$

Écarts importants par rapport à l'exercice précédent

La Commission des champs de bataille nationaux a eu une augmentation des dépenses globales de 61 % comparativement à l'exercice précédent.

Voyages

Fonctionnaires : En comparaison avec l'exercice 2012-2013, les dépenses de voyage des fonctionnaires de la Commission ont augmenté de manière significative, principalement en raison de ce qui suit:

- Une hausse dans les dépenses de voyage concernant la promotion des activités et des services offert par la Commission particulièrement une première participation de l'agent de développement et de promotion à *Discover Québec* dans la région de Vancouver;
- La participation de l'historienne et archiviste de la Commission à titre de conférencière à un colloque en France dans le cadre du 20^e anniversaire du Traité de Paris;
- Le déplacement du responsable du service des espaces verts pour assister à la 19^e édition des Cérémonies de remise des prix nationaux et internationaux de Collectivités en fleurs qui a eu lieu à Ottawa.

Non-fonctionnaires : Comparées à l'exercice 2012-2013, les dépenses de voyages des non-fonctionnaires sont demeurées relativement constantes.

Accueil

Comparées à l'exercice 2012-2013, les dépenses d'accueil sont demeurées constantes.

Frais de participation aux conférences

Comparées à l'exercice 2012-2013, les frais de participation aux conférences sont demeurés constants.